

## Réunion du Conseil consultatif de gérance

Mardi 8 novembre 2011

Bibliothèque médicale de l'Institut Bergonié (1<sup>er</sup> étage Direction)

**Présents :** Jean-Louis DEYSSON, Anne-Marie COCULA, Sylvie MINVIELLE, Christian FILLATREAU, Jean-Paul CHEVILLOTTE, Marie-Michèle DELPRAT, Anne-Marie DE BELLEVILLE, Lin DAUBECH et Jean-Paul RATHIER (gérant).

**Invité :** Patrick LOPÈS (commissaire aux comptes).

**Excusé :** Frédéric DURNERIN.

**Absent :** Jean-Michel LE SAUX.

**Secrétariat :** Alexandra MARTIN (coordinatrice).

## Relevé de conclusions

### — 1) Transfert de gestion de l'association Script à la SCIC CSA

Après présentation de l'arrêté des comptes au 30/06 et la projection au 31/12 /11, l'ensemble des membres valide le pré-bilan.

### — 2) Prévisionnel 2012

(document joint avec l'ordre du jour)

**. Subventions et produits d'activités :** Jean-Paul Rathier présente la version « optimiste » du budget 2012, avec une estimation des subventions Etat (DRAC/ARS) à 35 000 € ; Région à 25 000 €. Les représentants de l'État et de la Région alertent sur d'éventuelles baisses de financement : - 3% pour la Région.

Le gérant suggère donc un réajustement du prévisionnel lors du prochain CCG.

Pour les prestations de formation, une hypothèse basse est présentée sur 13 journées. Une autre, plus optimiste, serait de 20 journées. Une précision est apportée sur la demande d'agrément d'organisme de formation. La procédure sera engagée auprès de la DIRECCTE après la signature d'une première convention de formation entre la SCIC et un stagiaire.

#### **. Estimation des charges**

Le gérant suggère de maintenir des charges de fonctionnement à l'instar de l'exercice 2011, notamment par rapport au loyer que l'Institut Bergonié demandera au Pôle. Christian Fillatreau envisage un montant «raisonnable».

Prévisionnel 2012 : total des produits 86 000€ ; total des charges 84 600 € ; résultat 1400€.

### — 3) Lettre de mission d'expertise comptable

#### **proposée par le Cabinet Lopès/Verdon pour la SCIC.**

L'ensemble des membres convient que M. Lopès, qui a participé au montage du projet et assuré son suivi juridique, présente un avantage à être choisi pour l'expertise comptable de la SCIC. Après concertation, accord unanime pour valider la lettre de mission avec une demande complémentaire : porter la durée de la mission à 3 ans. Patrick Lopès confirme cette possibilité, le gérant étant mandaté pour signer chaque année la lettre de mission.

#### — 4) Contrats de travail et conventions

##### . a) Contrats

- 1/4 temps direction pédagogique pour Jean-Paul Rathier
- 1/2 temps coordination Alexandra Martin  
(proposition d'embauche effective au 1<sup>er</sup> janvier 2012)

Après examen de plusieurs scénarios et discussion entre les membres du CCG, il est décidé que :

- Alexandra Martin sera salariée à mi-temps en CDI sur la SCIC. Ceci à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 en qualité de coordinatrice avec un maintien du salaire actuel (brut mensuel de 925,08 €) ; Catégorie Techniciens ; niveau D2 coefficient 220 de la Convention Collective des Organismes de formation.

- Jean-Paul Rathier sera salarié à 1/4 temps en CDI sur la SCIC à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 en qualité de directeur pédagogique, (brut mensuel de 940,08 €) ; Catégorie cadre niveau H coef 450 de la Convention Collective des Organismes de formation.

Le CCG mandate Christian Fillatreau pour signer le contrat de Jean-Paul Rathier.

##### - b) Convention à établir entre la SCIC et Script pour les prestations de suivi administratif et comptable du Pôle

Patrick Lopès souligne l'intérêt que les prestations comptables et administratives soient assurées par Script au regard de l'antériorité du portage. Dans ce cas, le risque de confusion entre la SCIC et Script n'est pas soulevé.

Par ailleurs, étant refacturées au franc le franc et évaluées en dessous du seuil de 60 000 € par an, ces prestations ne seront pas assujetties à la TVA.

Le CCG adopte le principe de cette convention.

##### - c) Convention à établir entre la SCIC et l'Institut Bergonié pour l'hébergement du Pôle et les prestations réalisées pour le compte de la SCIC.

Idem, les prestations de l'Institut Bergonié pour la SCIC ne seront pas assujetties à la TVA.

Lin Daubech suggère que la SCIC puisse avoir une convention cadre avec l'Institut Bergonié pour l'ensemble des prestations. Proposition adoptée.

#### — 5) Actions engagées (2<sup>e</sup> semestre 2011) et programme 2012

##### . Accompagnement des porteurs de projets

(voir note jointe à l'ordre du jour)

##### . Formations et recherche-action

La formation « type » réalisée en 2011 avec 4 établissements hospitaliers et en partenariat avec les 3 agences culturelles du Conseil régional est à renouveler.

Un point important : construire des propositions de formation en partenariat avec des lieux culturels de la Région.

Le gérant fait une présentation des pistes de développement de formations envisagées pour 2012. Il suggère de voir avec le service formation de la Région comment intégrer un module « culture » dans les programmes de formation initiale des professionnels de la santé. Pour les IFSI, Lin Daubech rappelle la difficulté de rajouter des modules dans un programme déjà très rempli. Par ailleurs, il questionne l'intérêt d'intégrer ce volet culturel dans un processus de formation initiale ; il serait plus favorable aux propositions pour des professionnels déjà en poste, dans le cadre de la formation continue.

Jean-Paul Rathier en convient mais rappelle toutefois l'intérêt d'actions de sensibilisation (exemple de la demande des étudiants en IFSI suite à la lecture à voix haute des textes écrits par une équipe de nuit avec Geneviève Rando).

Pour la recherche-action, une information est donnée sur différents contacts déjà établis avec les Universités de Bordeaux 2 et Bordeaux 3.

##### . Actions fédératrices (projet transfrontalier Aquitaine/Euskadi)

Une réunion de travail a eu lieu avec le CH de Bayonne, la Conférence Atlantique Transpyrénées et le Théâtre des Chimères pour la mise en route d'un projet entre Bayonne et San Sebastian.

Anne-Marie de Belleville signale qu'elle a transmis le compte-rendu de la réunion à Maryse Puyo, chargée de mission auprès du Préfet.

#### — 6) Tarification des prestations pour les actions de formation

Il est décidé de facturer les journées de formation aux tarifs suivants : 600 €/j pour le directeur pédagogique et 300€/j pour la coordinatrice.

Le coût stagiaire est validé à 200€/j. Les membres constatent que c'est un coût relativement bas. Alexandra Martin rappelle que pour le secteur culturel, tant que nous n'avons pas la certitude d'une prise en charge des formations par l'OPCA (AFDAS), le coût de la formation doit rester abordable pour les structures culturelles.  
Le coût stagiaire pourra être réévalué ultérieurement.

#### — 7) Création d'un cercle des partenaires aquitains pour le mécénat culturel sur la thématique Culture et Santé

(démarche à entreprendre avec la DRAC)

Sylvie Minvielle, pour le DRAC, signale qu'au niveau national « Le cercle des partenaires » est en cours de redéfinition.

Pour 2012, l'objectif pour l'Aquitaine serait de mobiliser une dizaine d'entreprises.

La première étape sera d'établir une cartographie des entreprises aquitaines susceptibles d'être intéressées par du mécénat « Culture et Santé », en particulier pour des projets de niveau régional.

Patrick Lopès juge que la création d'un cercle des partenaires aquitains est une très bonne idée mais que le projet va nécessiter un gros travail d'ingénierie.

Alexandra Martin et Jean-Louis Deysson assisteront à une journée sur le « mécénat culturel à l'hôpital » organisée à Limoges, le 25/11/11.

#### — 8) Participation du Pôle à la mise en place des Relais départementaux

Plusieurs rendez-vous sont pris avec les Directeurs des affaires culturelles des Départements.

##### > CG 33 :

Un travail de collaboration autour d'un programme de formations en direction des professionnels du secteur médico-social et des artistes est engagé, tant par rapport au Handicap que par rapport aux personnes âgées.

##### > CG 24 :

Une journée d'information s'organise le 19/01/12 pour sensibiliser les professionnels de l'art et de la culture et ceux du secteur sanitaire et médico-social. L'ARS s'engage à informer les responsables hospitaliers du département.

##### > CG 64 :

Rdv prévu le 14/11/11.

##### > CG 40 (membre de la SCIC) :

Il est convenu d'organiser une réunion de travail début 2012.

##### > CG 47 :

Contact avec les Villes d'Agen et de Villeneuve/Lot ; pas encore de rendez-vous avec le Département.

#### — 9) Calendrier des prochaines réunions du CCG en 2012

- mardi 6 mars à 18h

- mardi 12 juin à 18h

#### — 10) Questions Diverses

Prévoir des temps de réunion à l'intérieur de chaque collège.

Christian Fillatreau et Lin Daubech échangent sur l'idée d'organiser une réunion avec les 33 établissements membres, à l'occasion d'une manifestation régionale organisée par l'ARS par exemple.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 19h30.

À Bègles, le 15 novembre 2011



Jean-Paul Rathier  
Gérant